



MARPA

Les AMARENTES
Inaugurée et habitée

INTRAMUROS

Une appli pour être
informé des actualités de
la commune

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

De 23h à 5h
Vous l'aviez remarqué ?



COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Adresse 22, route de Reignier
Téléphone 04 50 25 51 87
E-mail Général mairie@arenthon.fr
Service urbanisme urbanisme@arenthon.fr
Site www.arenthon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi 9h - 11h30
Mardi 14h - 18h
Mercredi 8h30 - 11h30 | 14h - 17h
Jeudi 14h - 19h

HORAIRES DU SERVICE URBANISME

Lundi 9h - 11h30
Mardi 14h - 18h
Jeudi 14h - 18h

Le maire et les adjoints sont disponibles sur rendez-vous.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET SPORTS

04 50 25 51 83
jeunesse-sport@arenthon.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS (CCPR)

1, place Andrevetan
74800 La Roche Sur Foron
04 50 03 39 92

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi à Jeudi 8h - 12h | 13h30 - 17h30
Vendredi 8h - 12h | 13h30 - 17h

ASTREINTES EAU ET ASSAINISSEMENT

SERVICE EAU-ASSAINISSEMENT DE LA CCPR

Durant les heures de bureau
04 50 03 39 92
En dehors des horaires d'ouverture
04 26 83 43 70

SYNDICAT DES ROCAILLES-BELLECOMBE

04 50 95 71 63
Astreinte Assainissement Rocailles-Bellecombe
06 77 04 19 50

NUMÉROS D'URGENCE

- Samu 15
- Police 17
- Pompiers 18
- Urgence Européenne 112

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE SUR FACEBOOK ET WWW.ARENTHON.FR

Carnet à idée - Disponible en mairie

Communication

Directeur de la Publication
Chantal Coudurier

Distribution
Conseil Municipal

Crédits Photos
Mairie d'Arenthon

Mise en Page
La commission Communication du Conseil Municipal avec le mécénat de 89/92 Agence de communication

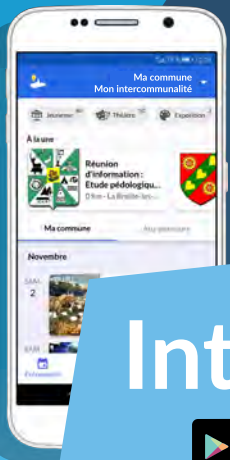
Impression
Imprimerie UBERTI-JOURDAN

Tirage
950 exemplaires



Arenthon

est sur



IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google Play Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.



Le mot de Madame le Maire

Chers Arenthonnaises et Arenthonnais,

Les élus de la commission « communication » et moi-même sommes heureux de vous présenter une nouvelle édition de votre magazine « l'Echo des îles ».

Comme vous le remarquerez, nos associations sont de plus en plus nombreuses et dynamiques. Elles font vivre notre village et nous les en remercions. Si vous avez un peu de temps libre et que vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à les rejoindre.

La collectivité, malgré les contraintes budgétaires auxquelles elle doit faire face, poursuit ses investissements et ses projets pour le bien-être et la qualité de vie de ses habitants.

Ainsi, grâce à des participations financières importantes du Département, les travaux de sécurisation de la route des crêts de fessy, sont à ce jour terminés ainsi que les feux installés au centre village.

Ces deux aménagements semblent donner entière satisfaction et ont bien amélioré la sécurité notamment des piétons et cyclistes.

Les travaux de pose d'une climatisation sont en cours dans la maison Alain Velluz. Cette installation était très attendue par les professionnels de santé et leurs patients qui souffraient énormément de la chaleur en période d'été.

En ce qui concerne la « salle paroissiale », un appel d'offre a été lancé pour désigner l'équipe de maîtrise d'ouvrage ; STER INGENIERIE a été choisi et nous allons pouvoir poursuivre nos réflexions puis lancer les travaux de rénovation et de réaménagement en salle polyvalente. Nous remercions encore une fois l'association Paroissiale et Janet Frémeaux à travers la Fondation de France grâce à qui ce projet verra le jour.

Les ventes des terrains sis au centre du village sont malheureusement retardées puisqu'un arrêté de prescription de fouilles archéologiques vient d'être pris par Madame la Préfète de Région.

Pour la rénovation et l'extension de l'école élémentaire suite aux premiers chiffrages présentés par l'architecte, beaucoup plus élevés que l'estimation initiale, nous retravaillons ce

dossier de façon à mettre en adéquation nos besoins avec les finances disponibles.

Nous sommes conscients que ces travaux deviennent urgents mais au vu de leur coût important, il était indispensable d'étudier de près nos capacités financières avant de prendre une décision pour le devenir de l'école qui ne doit pas pour autant nous priver totalement de réaliser d'autres projets.

Je vous laisserai découvrir le reste de l'actualité de notre Commune au fil des pages de ce magazine.

Je vous souhaite d'ores et déjà de très belles fêtes de fin d'année et tous mes vœux de bonheur et de santé pour l'année 2024

Chantal Coudurier, Maire





SOUVENIR FRANÇAIS

Comme chaque année, des membres du Souvenir Français, des représentants des anciens combattants et de la municipalité, Mme le Maire, sont venus déposer une composition florale devant la stèle du souvenir des combattants morts pour la France, ce 1er novembre.



CÉLÉBRATION DU 11 NOVEMBRE

La commémoration du 105ème anniversaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale s'est déroulée sous un rayon de soleil, pour réchauffer les anciens combattants présents, les pompiers, le conseil municipal des enfants, les enfants volontaires de l'école élémentaire et les élus.



LES MONUMENTS AUX MORTS

A l'occasion du 100ème anniversaire du début de la 1ère guerre mondiale, les Archives départementales de la Haute-Savoie ont publié un livre sur l'histoire des monuments aux morts.

En Haute-Savoie plus de 4 % de la population est décédé ou disparu au cours de cette guerre. Bien que « l'idée d'élever des monuments aux morts » pour « rendre hommage au sacrifice des soldats » ne soit pas née avec la 1ère guerre mondiale ces monuments se construisent après guerre de 1919 à 1930.

Pour la commune d'Arenthon, cette guerre avait emporté 5.5 % de sa population (1911: 711 habitants; 1921: 656). Trente-neuf hommes, morts au cours de cette guerre, entre 1914 et 1919, ont leur nom gravé sur ce monument. Le monument a été réalisé le 2 octobre 1921. Il affiche le symbole de la croix de guerre et la palme. Il est fait avec un granit en provenance de Combloux.

Par la suite, les noms de deux hommes morts lors de la 2ème guerre mondiale et un homme décédé lors de la guerre d'Algérie en 1958, y ont été ajoutés.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

La Commune d'Arenthon réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier au 17 février 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici fin janvier 2024, **n'hésitez pas à contacter la commune au 04-50-25-51-87.**

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune.**

Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements ...**

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !**

Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir **le nombre d'élus** au Conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

3. Identifier **les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Quatre agents recenseurs seront en charge d'assurer le recensement de la population sur le territoire communal.

Nous vous remercions de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil possible, ils seront à votre disposition pour toute question relative au recensement.

Nous vous présentons nos quatre agents recenseurs et vous remercions de leur réserver le meilleur accueil possible :



Nathalie BIBOLLET



Line LOUP-FOREST



Vignirie LIZON-TATI



Romain PIERRE

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, vous pouvez contacter la Mairie par téléphone au **04-50-25-51-87 / mail mairie@arenthon.fr**



RÉAMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE LA ROUTE DES CRÊTS DE FESSY

Les travaux de réaménagement et de sécurisation de la Route des Crêts de Fessy ont été inaugurés ce 30 septembre, en présence du Président du Département M. M. Saddier, de Mme A. Gay, conseillère départementale de notre canton, de représentants des sociétés qui ont été en charge des travaux. Le coût TTC de ces travaux s'est élevé à 457 581 €, financé par des subventions du Département pour 250 782 €.



SÉCURISATION DU CENTRE-VILLAGE / INAUGURATION DES FEUX TRICOLORES



Ce même jour les feux de circulation installés au chef-lieu ont été également inaugurés officiellement.

Le montant total TTC de leur installation s'élève à 62 915 € subventionné à hauteur de 35 936 € par le Département.

SÉCURISATION DU CHEMIN DU PEUPLIER

L'aménagement du carrefour du Chemin du peuplier avec la route des Chars a été amélioré, par l'ajout d'un stop. Aussi le marquage d'une voie réservée aux piétons a été réalisé pour faciliter l'accès aux containers de tri sélectif et de déchets ménagers.



EXTINCTION ÉCLAIRAGE PUBLIC DE 23H À 5H

L'aviez-vous remarqué ? En ce début de mois d'octobre, dans un objectif environnemental et économique nous avons fait procéder par l'entreprise CHATEL à l'extinction complète de l'éclairage public sur le territoire communal, à l'exception du centre village, entre 23h et 5h.

L'éclairage nocturne est très nocif pour les insectes et la faune. Son extinction, de plus en plus bénéfique aux porte-monnaies, est recommandé sur les espaces privés.





INTRAMUROS

VIE COMMUNALE

Depuis ce mois de septembre, la commune utilise l'application Intramuros, pour élargir ses possibilités de communication. Cette application a été développée à l'initiative de l'Association des maires de France. La CCPR a proposé à ses neuf communes d'y adhérer.

Vous pouvez télécharger cette application depuis Google Play ou Apple Store. En acceptant les notifications de l'application, vous recevrez toutes les actualités de la commune : appel à participation à différents événements de la commune, manifestations des associations, informations diverses, etc.

Vous y trouverez également une boîte à idées, une possibilité de faire un signalement en cas d'incivilités, de dégât de voirie, etc.

ATELIERS INFORMATIQUES

VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS EN INFORMATIQUE ?

LES COURS NUMÉRIQUES : C'EST REPARTI !

Les ateliers informatiques ont repris tous les lundis de 10h à 11h30, sauf vacances scolaires, à la bibliothèque d'Arenthon avec un nouveau bénévole Didier. Il propose d'apporter aide et soutien aux personnes désireuses de maîtriser les bases de l'outil informatique ou d'approfondir leurs connaissances quant à l'utilisation d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone portable. N'hésitez pas à faire passer le message autour de vous, si vous connaissez des personnes en difficulté avec ces outils.

Inscription gratuite et obligatoire. Possibilité de s'inscrire en cours d'année.

Pour tout renseignement et inscription, merci de contacter Dorine, la bibliothécaire au

04 50 07 62 57 / bibliotheque@arenthon.fr

Arenthon

est sur



IntraMuros

DISPONIBLE SUR
Google Play

Disponible sur
App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.



Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux!

MINISTÈRE DES ARMÉES

Ministère des Armées
armees_gouv
@Armees_Gouv
MinistèresArmées



Journée Défense et Citoyenneté

ARMÉES JEUNESSE

Armées Jeunesse
armeesjeunesse
MinistèresArmées playlist Jeunesse

AUX SPORTS JEUNES CITOYENS !

auxsportsjeunes citoyens



ARMÉE DE TERRE

Armée de Terre
armee2terre
@armeedeterre
Arméedeterre



ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Armée de l'Air
et de l'Espace
armedelair
@armee_de_lair
Armeedelairfrancaise



MARINE NATIONALE

Marine Nationale
marinenationale
@MarineNationale
MarineNationaleOfficiel



GENDARMERIE NATIONALE

Gendarmerie Nationale
gendarmierie_nationale_officiel
@Gendarmerie
gendarmierenationaleofficiel





COLLECTE ALIMENTAIRE

Merci à toutes les personnes qui ont répondu à l'appel de la Croix Rouge de la Roche sur Foron / Reignier.

Globalement force est de constater une baisse des dons de 7 tonnes en 2022 à 4.2 tonnes cette année. Ces précieux dons contribueront à répondre aux besoins de familles du secteur.



INAUGURATION DE LA MARPA

Nous reproduisons ici le discours prononcé lors de l'inauguration de la maison (MARPA)

C'est avec un grand plaisir que nous inaugurons (enfin) la nouvelle Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie, Les Amarenthes, fruit d'une longue réflexion. Ce projet a été confié à l'association les Amarenthes que je représente en tant que président, sous l'impulsion des municipalités d'Amancy et d'Arenthon.

L'association les Amarenthes a pour objet la gestion de la MARPA. Elle est administrée par 1 bureau de 6 bénévoles et 20 administrateurs. Je tiens tout d'abord à féliciter tous les bénévoles pour leur implication, leur motivation et le travail effectué durant la conduite de ce projet qui a duré 3 ans et demi. Et plus particulièrement, les membres du bureau pour leur engagement quasi quotidien dans la gestion de la résidence à mes côtés.

Le projet de la MARPA a pu se concrétiser grâce au soutien important d'institutions et de partenaires publics et privés : les communes d'Amancy et d'Arenthon, le Conseil départemental 74, le bailleur social Haute-Savoie-Habitat, la MSA, la CARSAT et France Active.

Je remercie en premier lieu les maires des 2 communes, Chantal Coudurier et Dominique Doldo, pour leur confiance et leur soutien financier et logistique.

Je remercie également M. Martial Saddier, président du CD74, pour l'accompagnement financier et opérationnel de la résidence. La direction de l'autonomie du CD74 nous accompagne pour la définition du forfait journalier et le maintien en conformité de la structure.

La construction de la résidence a été portée par le bailleur social Haute-Savoie-Habitat, propriétaire du bâtiment avec qui nous avons signé une convention de location. Je tiens à remercier M. Tranchant et Deloche pour la qualité de notre collaboration, la maîtrise d'œuvre et le suivi de chantier ainsi que M. Patrick Maisonnet, architecte.

MARPA est un concept initié par la Mutualité Sociale Agricole depuis plus de 40 ans. A ce titre, nous avons été accompagnés tout au long de la phase projet par Mme RIOU, chargée de projet MSA service, que je remercie pour sa précieuse collaboration compte-tenu de la technicité du projet. Aujourd'hui, c'est la MSA Alpes du Nord qui prend le relais de notre partenariat avec qui nous avons signé un contrat qualité. Je remercie la MSA Alpes du Nord pour son soutien, représenté par Mr Guignardat, administrateur local.

La MARPA est également soutenue financièrement par la CARSAT pour la construction et l'achat des équipements mobiliers. Je remercie la CARSAT aujourd'hui représentée par M. Renaud, administrateur.

Enfin, nous avons eu le soutien financier de France Active Savoie Mt-





Blanc, association de financement solidaire.

Nous avons débuté notre activité avec l'accueil des premiers résidents en avril 2023. A ce jour, nous comptons 10 résidents locataires pour une capacité totale d'accueil de 24 résidents. De nombreuses demandes sont en cours de finalisation. Premier bilan positif et au-delà de nos prévisions. Cela confirme bien les besoins actuels du territoire en termes d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées. La MARPA les Amarenthes participe donc pleinement à répondre à cette demande.

Ainsi, la MARPA se veut être un lieu de vie centré sur le maintien dans l'autonomie des résidents, dans un cadre convivial et sécurisant, « comme à la maison ». L'architecture, l'agencement du bâtiment et son implantation ont été pensés pour cela. Nous avons donc une résidence de 23 logements (22 T1 et 1 T2), sur 2 ailes avec une partie commune centrale. Le tout de plain-pied avec un accès extérieur privatif pour chaque appartement. Son implantation en cœur de village permet une proximité avec les commerces, les services publics et la vie local et associative : facteurs de maintien des relations sociales et de l'autonomie des résidents.

Notre projet d'établissement est en cours de développement avec les résidents, leurs proches, avec l'équipe et l'association gestionnaire. Ce projet social porte sur le maintien en bonne santé des résidents (prévention, promotion de la santé, activité physique ...) et le renforcement des liens sociaux et intergénérationnels. Dans ce contexte, nous avons déjà conventionné avec des acteurs sociaux, médico-sociaux (pôle gérontologie, ADMR, SADVA, ...) et sanitaires locaux (CHAL) afin de permettre aux résidents un recours facilité aux soins, aux services sociaux et aux structures d'aides à domicile. D'autres partenariats doivent encore être développés sur le territoire avec des associations, des établissements scolaires et de formation, et d'autres institutions médico-sociales. J'en profite donc aujourd'hui pour faire signifier que nous sommes ouverts à toutes propositions de collaboration permettant de dynamiser la MARPA et porter un projet social adapté aux besoins réels des résidents. A ce titre un comité de vie social sera très prochainement constitué au sein de la MARPA. Véritable dispositif de dialogue et de décisions, ce comité permettra aux résidents et aux salariés

d'échanger autour de la vie dans la résidence afin de répondre précisément aux besoins de chacun.

Je terminerai mon discours en vous présentant l'équipe de professionnels salariés qui animent la MARPA sous la direction de Claire Gonguet responsable de la MARPA (les faire se rapprocher). Claire Gonguet assure le management de l'équipe et la coordination des activités de la MARPA. Les recrutements ont débuté dans le premier trimestre 2023 avec une montée en charge progressive en fonction de l'évolution des admissions. Les ressources humaines sont au cœur de notre dispositif car les professionnels assurent la préparation des repas, l'entretien des communs, la sécurité des résidents et l'animation. Ressource humaine très précieuse aujourd'hui dans un contexte de tension du marché comme chacun le sait. Nous attachons une importance particulière à rendre attractifs les métiers de la MARPA et à fidéliser nos collaborateurs. Notre objectif est de créer un collectif de travail composé de personnes motivées, avec des compétences variées et ayant la volonté d'assurer un accompagnement de qualité pour les résidents. Le tout dans une structure à taille humaine.

Je tiens à féliciter le dynamisme, la motivation et le professionnalisme de toute l'équipe salariée de la MARPA. Je remercie Claire Gonguet pour la qualité de notre collaboration et pour son engagement entier dans la mise en œuvre du projet d'établissement. Engagement qui a très largement contribué à la réussite de l'ouverture de la MARPA. Un grand merci à vous toutes et tous.

Discours de M. C. Sarreboubee,
Président de l'Association les Amarenthes

direction@marpa-amarenthes.fr



L'AMARANTE est une fleur...



VOYAGE DES AÎNÉS

VIE COMMUNALE

Le 28 septembre une petite quarantaine de personnes s'est retrouvée pour une journée conviviale organisée par le CCAS.

Départ pour Saint Genis Sur Guiers où nous avons découvert de manière ludique et interactive l'aventure extraordinaire du célèbre contrebandier Louis Mandrin.

Après un repas frugal nous nous sommes rendus au musée Radio Galletti où des bénévoles passionnés ont expliqué l'histoire des radio-communications, d'avant la première guerre mondiale à nos jours.

Après cette journée bien remplie nous avons pris le chemin du retour au cours duquel notre ami Jacques Verdel nous a fait revivre l'histoire d'Arenthon, de ses constructions et de ses habitants(merci à lui pour cet intermède instructif).



Rappelons que si des personnes de plus de soixante ans sont intéressées par les activités et les promenades organisées par le CCAS mais ne reçoivent pas les invitations, il leur appartient de se faire connaître en Mairie.

UN ENVIRONNEMENT PLUS NATUREL

L'entretien des espaces verts de la commune change avec l'interdiction d'utilisation de nombreux produits pour le désherbage en particulier. Aussi il est de plus en plus important de recréer des espaces plus naturels où en particulier les insectes et nos abeilles puissent aussi vivre.

Ce pourquoi l'aspect de certaines zones redevient plus naturel, dans le même esprit que les jardins partagés.

AVEZ VOUS REMARQUÉ ?

Ici nous avons du thym que les abeilles adorent

Tout ce thym n'est pas coupé, pour qu'elles puissent en profiter, et nous aussi !

Vivent les fleurs !



DES LECTURES, TOUJOURS ET ENCORE...

Des mangas, des romans, des BD, des documentaires, des textes lus, des albums, des magazines, des DVD, des CD audios de musiques, des livres 1^{ère} lecture (entrée de CP), des livres-jeux, policiers, nouveautés...

C'est sûr, vous allez trouver votre bonheur !

SPECTACLE GRATUIT AIMÉ DES PETITS COMME DES GRANDS !

En partenariat avec Savoie-Biblio dans le cadre de la manifestation « Bib'en scènes » (spectacles gratuits vivants et lumineux dans les bibliothèques des Pays de Savoie), la bibliothèque a offert à tous les habitants d'Arenthon un conte visuel et musical



intitulé « Quand les montagnes seront des Iles » le 29 septembre dernier.

La compagnie Ether est venue à vélo de Lyon pour nous faire passer un beau et très bon moment.

UNE EXPOSITION SUR L'IMPACT DE LA POLLUTION LUMINEUSE SUR LA FAUNE NOCTURNE DU VENDREDI 10 NOVEMBRE AU SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023

En partenariat avec la Maison du Salève, l'exposition « les couloirs de la nuit » est proposée aux visiteurs du vendredi 10 novembre au samedi 9

décembre.

Cette animation originale cherche à faire comprendre aux enfants et aux adultes l'impact

de la pollution lumineuse sur la faune nocturne. Les trois tunnels représentaient les trois milieux naturels pendant la nuit. L'utilisation de la lumière noire permet une immersion totale dans le monde de la nuit. Cette exposition présente également l'intérêt des corridors biologiques, utilisés par la faune pour se déplacer d'un milieu à un autre pour se nourrir et se reproduire.



PROJECTION D'UN FILM DOCUMENTAIRE LE VENDREDI 24 NOVEMBRE 2023

Toujours en partenariat avec Savoie-Biblio, mais cette fois-ci dans le cadre de la manifestation « Chemins des toiles » (projections de films documentaires de création), c'est le film « Tout commence » de Frédéric Choffat qui a été projeté le vendredi 24 novembre 2023 à 20h à la Maison des Associations. Via ce documentaire les spectateurs ont découvert les mouvements d'une jeunesse suisse contre l'inaction face à l'urgence écologique. Cette projection a été suivie d'un débat.

En raison des fêtes de fin d'année, la bibliothèque sera fermée à partir du 23 décembre avec une réouverture le 3 janvier 2024.

Vous l'avez compris, à la bibliothèque il y a des livres... mais c'est aussi bien plus : la culture et l'ouverture au sens large ! La bibliothèque est en accès libre et l'inscription est gratuite.

Maison des associations / 2^{ème} étage
Inscription gratuite sur place

Ouverture

Lundi, Mercredi, Vendredi 16h30-18h45 et Samedi 10h-11h30

Contact: bibliotheque@arenthon.fr
04 50 07 62 57



LES RÉALISATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) SOUTENUES PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Les élus du Conseil Municipal des Enfants ont eu l'honneur d'inaugurer l'aménagement de la cour de l'école et du city-stade, le 27 mai 2023.

Cette inauguration a eu lieu en présence de Mme le Maire C. COUDURIER, Monsieur Le président du Département de la Haute-Savoie M. SADDIER et Mme A. GAY conseillère départementale du canton de Bonneville mais aussi de David DELESCHAUX, les anciens élus du CME et une trentaine d'autres personnes.

Ce projet initié par les anciens élus du CME et finalisé par les élus actuels avait pour but :

- D'installer 2 poubelles dans la cour,
- De réaliser des marquages au sol et d'acheter 2 cages multisports,
- D'installer un banc autour d'un arbre. Le second sera installé après la rénovation de l'école.
- De mettre en place des bancs de l'amitié en repeignant les deux anciens bancs aux couleurs de l'arc en ciel, afin que les enfants qui se sentent seuls puissent s'asseoir et que les autres viennent jouer avec eux,
- D'aménager un coin danse avec une étagère pour poser le poste à musique,

- D'installer une boîte à livres appelée « Ruche à livres »
- D'installer une poubelle à proximité des tables de pique-nique, pour que les gens ne mettent plus leurs déchets par terre.



Tous ces projets n'auraient pas pu être réalisés sans le soutien :

- Du Conseil Départemental qui a soutenu financièrement le projet avec une enveloppe de 1500€,
- De la société EIFFAGE qui a offert les peintures pour le marquage au sol,
- De M. Charles GONET, qui grâce à ses talents de menuisier a su fabriquer la boîte à livres que les enfants avaient imaginée.
- Sans oublier les élus de la Commission municipale École/Jeunesse/Sports et les services techniques municipaux.

Léo HURIEZ, Meïly RICHARD, Léona NOWAKOWSKI LOTS, Léa PIEDNOEL, Titouan HUSSON, Mélissa N'GUESSAN, Nessa FAVARIO, Quentin FAUCHEUX, Laetitia RAPHOZ, Keren RASOLONDRAIBE sont fiers d'être arrivés au bout de ce projet.

En septembre et avec le début de la deuxième année du mandat, le CME a eu une démission ce qui lui a permis d'accueillir Aloïs GOSSELIN. Au complet, les petits élus ont repris leur travail et sont maintenant plus que jamais prêts à réaliser de nouveaux projets !

Vous les avez d'ailleurs sûrement croisés lors de la Cérémonie du 11 novembre.



SERVICE JEUNESSE ET SPORTS : UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE

Depuis la rentrée, une nouvelle équipe ...

De gauche à droite, en haut :

Maryse Granier, Magali Vettori, Carine Monnier, Marielle Jond-Peruzzo, Virginie Lizon-Tati, Erika Taupin, Karine Lamande, Béatrice Legault

en bas:

Martin Langeron, Emilie Bery, Laysa Goncalves Da Silva

En parallèle, Mme Magali Vettori assure le portage de repas à domicile auprès des seniors et Mme Erika Taupin est en charge de la salle communale.



SEJS, UNE ÉQUIPE RENOUELLÉE

SERVICE ENFANCE JEUNESSE & SPORT

BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS DU SERVICE !

Le Service Enfance Jeunesse et Sport a fait sa rentrée quelques jours avant les enfants afin d'accueillir et de former la nouvelle équipe d'animation.

Cette année, l'équipe dirigée par Karine s'agrandit avec ses 6 animateurs, ses 2 éducateurs sportifs et ses 2 agents de restauration. Sans oublier Maryse qui gère les cuisines et la facturation du pôle Enfance et Martin arrivé fin août sur le poste de responsable du pôle Jeunesse et Sport.

En bref, une belle équipe motivée pour le bonheur de l'ensemble des enfants d'Arenthon.

FINI LES GOÛTERS TIRÉS DU SAC !

L'accueil périscolaire bat des records en accueillant une vingtaine d'enfants tous les matins et une trentaine d'enfants chaque soir.

Et cette année, grande nouveauté : tous les enfants accueillis sur nos accueils du soir dévorent les goûters de notre prestataire LEZ-TROY. Adieu bonbons et soda ! Bonjour pain/confiture, céréales et gâteaux maisons ! Pour le plus grand plaisir de tous nos gourmands !

PLACE AU COMPOST !

Le midi, le service sert environ 130 repas par jour. Les enfants répartis sur 2 services sont sensibilisés au tri des déchets et au compost qui a été remis en service dès la rentrée.

Tous les midis et tous les soirs, les enfants vont remplir le compost à la fin des repas.



CARTON PLEIN POUR L'EMS ET LES ATELIERS DÉCOUVERTES

En ce début d'année, les activités de l'École Municipale des Sports (EMS) et des Ateliers Découvertes ont repris et les enfants ont plaisir de venir découvrir, essayer de nouvelles activités tous les soirs de 16h30 à 18h15, avec entre autres du rugby, de la pétanque, du basket et des sports de raquettes côté activités sportives, ainsi que du théâtre, du graphisme sur tee-shirt, de la magie et des bracelets brésiliens côté activités culturelles et d'expression.

HALLOWEEN, TÉLÉTHON, NOËL

...

La 1^{ère} période de l'année scolaire s'est terminée avec la fête d'Halloween où les enfants ont pu déguster un repas orange dans une ambiance tamisée à côté d'araignées, monstres et fantômes. Mais aussi chanter, danser et bien sûr déguster des bonbons !

N'oublions pas la collecte alimentaire. Cette année les enfants ont récolté beaucoup de dons grâce à leur chariot décoré.



Mais également, dès le retour des vacances de la Toussaint, la préparation du Téléthon et sa vente organisée par les enfants en partenariat avec le service Enfance de Scientrier début décembre. L'année dernière nous avons récolté 300€, cette année nous allons essayer de faire encore mieux !!!

Et bien sûr les décorations et les biscuits de Noël confectionnés avec bon cœur par les enfants de la restauration scolaire à l'occasion du goûter de Noël organisé par la commune à destination de nos Aînés de 75 ans et plus.

Cette 2^{ème} période se termine avec la traditionnelle et chaleureuse fête de Noël du service enfance jeunesse et sport !



k-way pour passer de super vacances au PAJ ! Au programme rando au Salève, pêche à Magland, rando (aquatique !) en VTT avec la descente de la Menoge. Mais aussi du tir à l'arc, de la course d'orientation, de l'Art Tag et du Laser Game à Megève, des activités maquillage, cuisine... autour d'Halloween et bien sûr la traditionnelle sortie WALIBI en association avec le service jeunesse.

Vous l'aurez compris, nos adolescents ont fini trempés mais se sont bien amusés avec Martin et Emilie durant ces deux semaines.



« LA PLUIE ? MÊME PAS PEUR ! » (Kevin 9 ans)

Comme vous avez pu le constater l'été indien a pris fin juste pour le début des vacances de la Toussaint pour laisser place à la pluie. Ce n'est pas grave, il en faut plus pour décourager les jeunes sportifs de la commune ! Ils ont revêtu des tenues chaudes et leur plus beau



CHEMINS DE LA MÉMOIRE

Les élèves de CM2 ont participé à la manifestation des « Chemins de la mémoire » organisée par l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP74), le 27 juin 2022.

Les élèves ont cheminé le « sentier Tom Morel », 4h durant avant de pouvoir se reposer au Plateau des Glières.



Ils ont formé un arbre de la liberté.

Bravo pour leur participation à ce « devoir de mémoire ».



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Avec 60 adhérents, le club L'ÂGE D'OR est toujours bien actif.

Deux sorties : l'une en Val d'Abondance et l'autre une croisière Saône et Seille ont été très appréciées avec à chaque fois des menus délicieux.

Un repas d'automne avec beignets de pommes de terre et charcuterie a été organisé le 21 novembre dernier pour le plus grand bonheur de tous les adhérents.

Les rencontres hebdomadaires ont toujours lieu le mardi après-midi de 14h00 à 18h00 à la Maison des Associations.

Le goûter de Noël, ainsi que la galette des rois et de prochaines excursions sont en préparation.

La saison 2023-2024 est déjà ouverte, mais de nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus au sein du célèbre club de L'ÂGE D'OR.

COMITÉ DES FÊTES

Cette année, le comité des Fêtes d'Arenthon a pris la direction du Doubs pour le week-end au milieu des salines royale d'Arc-et-Senans, avec un petit détour par le musée d'horlogerie, sans oublier la maison de Louis Pasteur. Toute l'équipe a passé un superbe week-end dans la détente, la bonne humeur et le beau temps était au rendez-vous.

**Retrouvez toutes nos manifestations du 1^{er} semestre 2024 en dernière page de ce numéro.
Au plaisir de vous y retrouver.**





LES POMPIERS

Bonjour à tous,

La caserne des sapeurs-pompiers d'Arenthon est un lieu important pour la communauté locale. Avec une équipe de 8 personnes dévouées et compétentes, elle est prête à intervenir à tout moment pour secourir les habitants en cas d'urgence. Les pompiers sont souvent appelés pour porter assistance aux personnes en détresse, pour des feux d'habitation, des tuiles envolées, des animaux en difficulté, des accidents de la route, des inondations etc .

En 2023, la caserne a eu l'honneur d'accueillir la caravane des sapeurs-pompiers de France lors d'une des nombreuses étapes du tour en Haute-Savoie. Un barbecue a été organisé en partenariat avec les anciens sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-en-Faucigny au sein de la Maison des Associations qui avait été mise à disposition par la mairie d'Arenthon. Ce moment convivial a été très apprécié par tous les invités.

Pour le chef de centre,
Adjc Philippe Guyenot

Pour le président de l'amicale
Lucien Géroutet



VIE ASSOCIATIVE

Nous sommes toujours à la recherche de personnes volontaires pour les missions qui nous sont confiées. Vous pouvez nous joindre pour un premier contact au 06-72-67-85-70





LA R'BIOLLE

Dates importantes à retenir

VIE ASSOCIATIVE

Les R'biollons ont à peine tourné la page de l'édition 2023 à Scientrier, qu'ils sont déjà sur le terrain pour l'an prochain : ce sera au tour d'Arenthon d'accueillir la foire de la R'Biolle les 11 et 12 mai 2024.



Lors de l'Assemblée Générale du 24 novembre 2023, le comité présentera le bilan de l'année écoulée, avant de passer au programme du prochain grand rendez-vous printanier ... un avant-goût prometteur avec, suite au succès remporté cette année, la soirée concert avec DJ Matafan qui

sera reconduite le samedi, et la célèbre "bataille de reines" : les belles vaches noires seront sans doute les vedettes de la journée du dimanche !"

La R'Biolle c'est aussi la dégustation du spectaculaire et délicieux "bœuf à la broche", la foire aux bestiaux, l'exposition de vieux tracteurs, la brocante, les artisans et commerçants, les stands buvette et petite restauration, la danse, les musiques traditionnelles : un lieu de découvertes, de rencontres et de convivialité.



A noter également que, pour cette 24^{ième} édition, l'invité d'honneur sera sa majesté Monsieur Soleil !!!... il a une nette préférence pour Arenthon et répond généralement présent. Nous vous attendons nombreux pour les 11 et 12 mai prochains ! Flyers et affiches vous donneront plus de précisions en temps voulu.

Pour terminer, nous rappelons que toutes les bonnes volontés, jeunes et moins jeunes, sont les bienvenues au sein de notre équipe : les tâches sont variées, mais c'est aussi une belle occasion de se rencontrer et de faire connaissance dans un esprit festif.

N'hésitez pas à nous contacter. Bonne fin d'année à tous, à l'année prochaine !

**Le comité R'Biolle, Association de la R'biolle Arenthon-Scientrier
22 route de Reignier, 74800 Arenthon**





ASSOCIATION MER-MONTAGNE

VIE ASSOCIATIVE

Notre association a été créée en 2010 pour pérenniser les échanges entre nos deux belles régions que sont la Charente Maritime et la nôtre (la plus belle, entre nous soit dit !)

Ce groupe d'échanges entre la Société des Fêtes de **Saint Germain de Marencennes** (Saint Pierre la Noue) et les habitants d'**Arenthon et des communes environnantes** a toujours le même objectif: s'impliquer dans les relations d'amitié entre les deux régions dans un esprit de partage et de rencontres.

Dans ce cadre, nous nous sommes retrouvés en septembre 2022 ! Pour fêter et célébrer la vingtième année de notre rencontre, nous avons élu domicile, le temps d'un week-end, dans un magnifique chalet au Reposoir.

Entre promenades, découverte de la flore locale et bons repas, nous avons soufflé nos 20 bougies !

Cette année, c'est nous qui avons rejoint les bords de l'atlantique. Accueillis dans un charmant village proche de chez eux, nous avons festoyé, découvert un magnifique site à marée montante, fait des projets. Nous avons même visité un vignoble tout proche dans le Bordelais !

Pour 2024, une délégation des nôtres se rendra à la célébration des 100 ans d'existence de la **SOCIETE DES FETES de Saint Germain de Marencennes** !

Entre autres réalisations, nous avons monté le projet de rencontres entre ados des deux régions, celui-ci n'a pas pu encore aboutir, mais nous ne perdons pas espoir !



POUR INFO

Nous organisons chaque année, depuis au moins 15 ans, une vente d'**huîtres pour Noël** au profit de ces projets.

Si vous êtes intéressé pour des huîtres excellentes,

Si vous souhaitez participer à ces échanges, vous êtes bienvenu ...

Faites-le simplement savoir par mail à mermontagne@gmail.com, ou par téléphone 06-20-51-41-16



LES MARMOTTES 74

VIE ASSOCIATIVE

A l'occasion d'Octobre Rose, le samedi 21 octobre a eu lieu la cérémonie de remise des Prix du Trophée Roses des Sables 2023 à Marrakech (Maroc).

Nous avons participé à ce Rallye (Les Marmottes 74, Equipage 38, Goullat Blandine et Rouillon Sidney) à bord de notre 4x4. Nous sommes arrivées en **3^{ième} place au classement général** dans la catégorie 4x4. Ce fut un parcours pimenté de plateaux désertiques et de dunes.

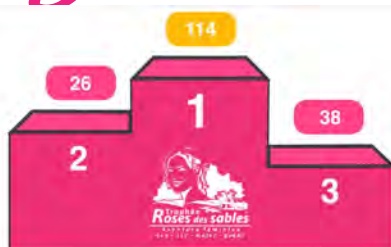
Ce Trophée a été une belle aventure sportive et solidaire avec la remise de dons à l'association «enfants du désert».



Nous tenons à remercier la Mairie d Arenthon et le conseil municipal pour leur participation à notre projet Trophée Roses des Sables 2023. Nous remercions tous nos partenaires, sponsors, familles et amis pour nous avoir permis de vivre cette belle aventure et pour nous avoir soutenues dans notre engagement solidaire envers la cause du cancer du sein.

Blandine Goullat et Sidney Rouillon

Bravo !



Derrière mise à jour le 20/10/2023 à 10:03:53





SOLIDARITÉ MAROC

Le 8 septembre 2023 a eu lieu, un séisme d'une magnitude de 6,7 à 6,9 dont l'épicentre était situé dans la Province d'El Haouz, au sud-ouest de la ville de Marrakech, dans le haut Atlas. Ce séisme, dont la magnitude est la plus forte enregistrée au Maroc, aura causé la mort de 3000 personnes et en aura blessé 6125 autres, détruit plus de 6000 maisons et impacté 4,2 millions de personnes.

A l'initiative de M. Farid AIT-BAALLA, un appel au don a été lancé, initialement tout simplement en utilisant ses contacts sur son téléphone, relayé par la Croix-Rouge et le CCAS de la Roche-sur-Foron. Une collecte de matériel, y compris du matériel médical, tentes, couvertures, matelas, vêtements, médicaments etc. fut entreprise. Au final, le volume de matériel remplit un camion de 40 tonnes, camion mis à disposition par les Transports FAB, entreprise de Farid.

La commune d'Arenthon a prêté la salle paroissiale pour stocker, trier, réorganiser l'ensemble des dons, qui a pu être bientôt chargé dans le camion, prêt au départ. Farid et ses proches ont ensuite entrepris le voyage d'Arenthon, jusqu'au haut Atlas marocain.

Muni des autorisations côté français, Farid avait entamé depuis plusieurs semaines des démarches côté marocain. C'est depuis le service des douanes du port de Tanger, qu'il a pu finaliser les démarches nécessaires à l'obtention des autorisations du Maroc grâce aux partenariats avec la Ligue Marocaine de Protection de l'Enfance-section région de Taroudant et Caritas Marrakech.

Après une première livraison à l'association Caritas Marrakech, le convoi humanitaire a livré la Ligue Marocaine de Protection de l'Enfance à Taroudant et son orphelinat. Plusieurs villages sinistrés situés dans les zones enclavées ont pu être visités et des livraisons effectuées.

Il s'agit des communes rurales de Tafinguoulte (villages de Tajgalte, Ait ouabdi) et de Tiguougua (villages de Ouneine, Tachguelt, Tizi n'tess). Dans ces villages, en très grande partie en ruine, la vie se réorganise sous tente la plupart du temps, y compris pour l'école, les logements, les sanitaires, etc.

Cette initiative a rassemblé un ensemble important de volontaires du Pays Rochois et des alentours.

Au Maroc ce sont les volontaires de Caritas à Marrakech, de la Ligue Marocaine de Protection de l'Enfance, puis les orphelins ou les villageois, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour collecter, trier, porter, réorganiser, l'ensemble de ces dons afin de les dispatcher selon les besoins identifiés.

Merci à tous les donateurs, merci à tous ceux qui ont contribué à cette aventure incroyable. Merci aux enfants de l'école d'Arenthon pour les beaux dessins réalisés pour les enfants du Maroc. Ils ont été remis aux enfants du village de Tajgalt, très touchés par ce geste. Et bravo à Farid, à ses proches, à aux amis pour cette très belle initiative et pour leur ténacité.

Nous espérons que cette expression de solidarité aura pu être, et sera encore, un soutien matériel et moral aux personnes qui traversent encore cette épreuve



**DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCEPTÉES**

BARZEM Yanick	173, Chemin du Peuplier	Clôture
BELOTTI Céline	103, Chemin de Nabeau	Détachement d'un lot à bâtir
BETEMPS Anthony	362, Route de Maclenay	Piscine et local technique
BOEX Christian	425, Route des Arculinges	Abri de jardin
BOEX Colette	48, Route des Crêts de Fessy	Modification de la couleur des façades
BOUSQUET Philippe	127, Lotissement les Vergres	Transformation du garage en habitation
BRASIER Laurence	2577 Route de Bonneville	Couverture d'un balcon existant
BURNIER Guy	2732, Route de Bonneville	Reconstruction à l'identique des toitures et des façades à la suite incendie
CAILLOT Lucie	40, Chemin Martin	Modification ouvertures et façades
CHAVANNE Samuel	118, Route de Montagny	Panneaux photovoltaïques
CHEVALLIER Franck	212, Route de Montagny	Clôture, portail, portillon
Sci DA SILVA ET Filles	120, ZA de la Papeterie	Panneaux photovoltaïques
DEGALDO Virginie	261, Route des Crêts de Fessy	Muret, modification toiture, façades, ouvertures
DESALMAND Sylvie	975, Route des Granges	rénovation et extension mesurée d'un mobil-home existant, pose d'une nouvelle toiture et modification des ouvertures
FORMENTI Sabrina	105, Chemin des Marais	Piscine
GAILLARD Denis	Route de Lanovaz	Panneaux photovoltaïques
GAUDERON	1007 Ter, Route de Lanovaz	Abri voitures
GOUGAIN Olivier SULPICE Jessica	96, Chemin des Champenois	Modification de la toiture, des façades et des ouvertures, extension
Sasu HOLDING MISSILLIER	25, ZA de la Papeterie	Panneaux photovoltaïques
IANCU Darius	37, Impasse de Marillan	Isolation par l'extérieur, pompe à chaleur, modification ouvertures et toiture, panneaux photovoltaïques, empiècement clôture et façades garage
JAUNIN Max	118, Route de Lanovaz	Portail et clôture
KRIFA Farès	73 B , Impasse de Marillan	Clôture et muret
LIVET Morgan CHABRY Anaïs	23 B, Route de la Papeterie	Panneaux photovoltaïques
MANZO Nicolas	56, Impasse des Noyers	Clôture et portillon
MEYNET Fabrice	51, Route de Maclenay	Remplacement d'une haie par une clôture
Sas PASSION IMMO	30, Chemin des Ornay	Détachement de 2 lots dont 1 à bâtir
PECHE Nicolas	21, Lotissement le Pré de Berny	Panneaux photovoltaïques
ROSSI Anthony	173 B, Chemin du Peuplier	Clôture
SANCIER Olivier	34, Lotissement les Vergers	Panneaux photovoltaïques
THABUIS Didier	330, Route de Reignier	Cuisine-mobile
THOLLET Bernard	13, Route de Creulet	Clôture et portail

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCEPTÉS

BELLON Benjamin PAUCHON Alexia	309, Route des Crêts	Construction d'une maison individuelle avec garage accolé
CHAMPEAUX Simon et Sophie	Route de Laonvaz	Maison individuelle avec garage accolé
CHENAL Quentin	490, Route des Iles	Rénovation d'un bâtiment existant
CRESPO LOPES José TARREAU Maëva	30, Route de Fessy	Maison jumelée avec garage intégré
FLOQUET Julien	Route du Salève	Maison individuelle avec garage accolé
MEILHAN Eric	705, Route de Fessy	Abri voitures et abri de jardin
PAUWELS PENER Yohan et Léa	30 Bis, Route de Fessy	Maison jumelée avec garage intégré
PETRUZELLI Nicola	266 Bis, Route de Fessy	Abri voitures
POOR Benjamin	90, Lotissement de Chanrou	Extension de l'habitation
VERGUET Sébastien	65, Impasse du Ruisseau	Rénovation de 3 bâtiments en 3 logements
ZED Sasu	110, Chemin du Brachouet	Couverture d'une terrasse existante



PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF ACCEPTÉ

MACHADO Emanuel DUEZ Emilie	82, Impasse des Noyers	Changement de la couleur de la toiture
--------------------------------	------------------------	--

TRANSFERT DE PERMIS DE CONSTRUIRE ACCEPTÉ

MESE Unsal	23, Impasse des Noyers	Transfert total du PC 2022-15 au nom de M. MASSON Christophe
------------	------------------------	--

PERMIS D'AMÉNAGER ACCEPTÉ

DECARROUX Roland	Chemin des Marais	Détachement de 4 lots à bâtir
------------------	-------------------	-------------------------------

NOUS RAPPELONS QUE LA PLUPART DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT NÉCESSITE UNE AUTORISATION D'URBANISME PRÉALABLE. N'HÉSITEZ PAS À VOUS RENSEIGNER AUPRÈS DU SERVICE URBANISME À LA MAIRIE

RÉSUMÉS DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Ces résumés sont des extraits des comptes rendus originaux ; ils ne sont que partiels et ne rapportent pas par exemple les discussions menées lors des conseils. Ceux-ci sont disponibles à la Mairie ainsi que sur le site internet de la Commune d'Arenthon (www.Arenthon.fr).

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2023

Le Conseil Municipal (CM), à l'unanimité constate la similitude des écritures entre le compte de gestion et le compte administratif du budget de la commune pour l'année 2022 et approuve le compte de gestion 2022 et le compte administratif 2022; décide de reporter l'**excédent d'investissement de 1 045 838 €** en recettes du budget primitif 2023 et le **résultat de fonctionnement de 423 217 €** en recettes du budget primitif 2023; décide de procéder au virement au 1068 d'un **montant de 500 000 € pour le financement des projets d'investissement.**

Le CM attribue 125,06 € au titre des indemnités de gardiennage de l'église communale pour l'année 2023.

Le CM décide d'**échanger la parcelle cadastrée** section A numéro 1587b appartenant à la Commune contre la parcelle cadastrée A 1848b appartenant aux Consorts MUGNIER.

Le CM sollicite une aide financière du SYANE dans le cadre de son appel à projets 2023 pour la rénovation énergétique des bâtiments publics, concernant le **projet de rénovation, restructuration et extension de l'école élémentaire Benoît Chamoux** et s'engage à laisser le bénéfice de ses certificats d'économie d'énergie au SYANE.

Le CM à la majorité avec 15 voix pour et 2

abstentions donne un avis favorable au projet de 2^{ème} Programme Local de l'Habitat 2023-2028 arrêté par le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Rochois (CCPR) en date du 21 mars 2023.

Commission Finances: Mme le Maire informe l'assemblée que les gens du voyage installés sur le Champ de foire durant trois semaines ont fait un don de 640 € au profit du CCAS d'Arenthon, au titre de l'occupation du domaine public.



Un petit avion perdu à Maclenay

Commission école / jeunesse / sports

La chasse aux œufs a accueilli plus de 250 participants.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2023

Le CM, après délibération, à l'unanimité, approuve la **cession de parcelles communales** (cadastrées Section A, numéro 72b, 866a, 2270c, 2272a, 2274a et 2275a) situées route de Bonneville à M. Farid BALLIA et le **maintien de l'activité artisanale/commerciale** relative à l'alimentation et aux services, au prix de 95000€.

Le CM vote les **taux d'imposition communaux**



pour l'année 2023 : Taux de la taxe d'habitation : 11,94 %, Taux de la taxe foncière : 21,10 %, Taux de la taxe sur le foncier non bâti : 46,72 %.

Le CM fixe la **redevance d'occupation du domaine public**, en particulier pour la fête foraine 2023, pour un montant de 650 €.

Le CM après délibération, à l'unanimité, approuve le contrat de prêt à usage d'un immeuble non bâti entre la Commune d'Arenthon et la société IMMO 3, en présence de la CRCAM Crédit agricole des Savoie.

Le CM après délibération, à la majorité avec 16 voix pour et 1 abstention, approuve les termes de la **convention de partenariat relative à la mutualisation du Relais Petite Enfance** de La Roche-sur-Foron.

Le **diagnostic archéologique** est en cours sur les terrains de la future maison médicale et du futur programme immobilier de SANTEALP. Les résultats seront transmis au préfet de région qui mandatera ou non des fouilles archéologiques approfondies.

Le coût trop important du premier chiffrage de l'architecte concernant le projet de rénovation / extension de l'école doit être retravaillé.

L'équipe professionnelle de la commune accueille désormais : Mme Erika TAUPIN au poste d'agent chargé du portage repas et gestion des salles, puis également au poste d'animatrice ; M. Bruno MENARD au poste d'agent technique ; M. Martin LANGERON au poste de responsable du pôle Jeunesse et Sport / Référent CME ; Mme Nathalie BOUVIER-BELLEVILLE au poste d'animatrice périscolaire et agent d'entretien. Mme Carine MONNIER au poste d'agent de restauration et d'entretien.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2023

Le CM, après délibération, à la majorité avec 15 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, décide de majorer de 40 % la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés

Le CM approuve la mise en place de l'expérimentation du compte financier unique en « vague 3 » pour l'exercice 2023.

Le CM approuve les termes de la convention tripartite portant **organisation du portage des repas à domicile entre le CCAS d'Arenthon et les Communes** d'Arenthon et de Scientrier.

Le CM après délibération, à l'unanimité, à

l'exception de Mme le Maire qui ne prend pas part au vote, accorde la **protection fonctionnelle** sollicitée à Mme le Maire, Chantal COUDURIER, tout au long de la procédure dans la cadre de l'enquête à l'encontre d'agents de la collectivité a été lancée suite à un incident survenu le 15 mai 2023 à l'occasion du temps d'accueil de l'Ecole



Un banc a été installé le long de la Route du Salève et un autre sera installé au cimetière.

municipale des sports pouvant entraîner des poursuites judiciaires. Les frais d'avocat et de procédure relatifs à ce dossier seront pris en charge par la Commune au titre de la protection fonctionnelle.

Le CM approuve le **projet pédagogique de l'Ecole municipale des sports et du point accueil jeunesse** pour l'année scolaire 2023/2024.

L'entreprise EIFFAGE a repris la tranchée de la Route de Lanovaz, suite aux travaux de rénovation du réseau d'eau potable. Le tapis de la voirie sera refait par le Département à l'automne 2023.

Du fait du caractère dangereux, il est évoqué la possibilité de réaliser un passage piéton et de refaire le marquage au niveau du passage de la RD19 entre la Route de la Papeterie et le Chemin du Brachouet. Les services du CERD seront sollicités pour avoir leur avis sur ce projet de sécurisation.

Rentrée scolaire : 146 enfants ont fait leur rentrée scolaire à l'école élémentaire Benoît Chamoux. Suite à la **parution d'un article dans le Dauphiné** sans validation de la collectivité, Mme le Maire rappelle les règles en termes de parution dans la presse, à savoir que toute parution dans la presse doit être soumise à l'approbation du Maire, du Directeur général des



services et du responsable élu en charge du sujet en question.

A l'unanimité, **la municipalité souhaite féliciter et remercier l'équipe du service technique pour leur travail et leur investissement à préserver et améliorer le cadre de vie des Arenthonnais.**

Par l'intermédiaire de la CCPR, la Commune devrait adhérer prochainement à la Convention territoriale globale du Pays Rochois, permettant ainsi de bénéficier d'aides financières supplémentaires de la CAF.

Le service de **transport à la demande** du SM4CC a été arrêté en vue d'une réflexion sur un service pouvant répondre aux personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer et qui bénéficiaient de ce service.

Quelques conseillers municipaux interpellent l'assemblée au sujet de l'activité de **vols en hélicoptère** générant des nuisances sonores dans le secteur de Lanovaz. Il est rappelé que cette activité est autorisée par la Direction générale de l'aviation civile et seulement quatre fois au maximum dans l'année, en accord avec les propriétaires de ces terrains. Une rencontre pourra être organisée entre le gérant de l'activité et Mme le Maire.

L'activité de logements **locatifs meublés** présents sur le territoire communal pourrait être taxée au titre de la taxe de séjour. Il est prévu de se renseigner sur les modalités de mise en œuvre de cette taxe qui apporterait une nouvelle recette financière pour la collectivité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2023

Le CM décide que, pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024, le **loyer principal mensuel de l'épicerie** avec le local attenant soit fixé à 594,43 € et que le **loyer de l'appartement** situé au-dessus de l'épicerie soit fixé à 911,42 €.

Le CM, à l'unanimité, retient l'entreprise **LC'NETT** située à Arenthon pour le nettoyage des locaux et vitres des bâtiments communaux, dans le cadre d'un marché à procédure adaptée, à compter du 1^{er} septembre 2023 pour une durée de 12 mois renouvelable trois fois par reconduction tacite.

Le CM, à l'unanimité, charge Mme le Maire d'organiser le **recensement de la population** de la commune d'Arenthon avec la nomination d'un coordonnateur communal et le recrutement de 4 à 5 agents recenseurs rémunérés pour effectuer l'enquête de recensement.

Le CM à la majorité avec 15 voix pour et 2 abstentions décide que le **loyer des locaux professionnels des médecins** représentant la SCM ARVICARE situés au sein de la Maison communale Alain Velluz, est révisé à la baisse à 1 000 € TTC. Cette baisse du loyer s'applique à compter du 1^{er} août 2023 et ce jusqu'à la fin des fouilles

archéologiques dont va sans doute faire l'objet le terrain concerné par le permis de construire relatif à la création d'un cabinet de médecine générale. Le loyer actuel de 1 617,95 € TTC sera réappliqué à l'issue des fouilles archéologiques, ou immédiatement si aucune fouille n'est prescrite.

Le CM, à l'unanimité, accepte l'acquisition des parcelles cadastrées Section A numéro 861 et 2034 appartenant aux Consorts FLOQUET situées le long de la Route du Salève, évaluées à 1 € le m², en vertu de la délibération n° 2017-69 relative à la fixation du montant de l'indemnité au m² lors des régularisations d'emprise foncière.

Mme le Maire rappelle le projet d'**acquisition de la propriété VASSELIN** au centre village, avec l'EPF proposant un portage foncier, incluant un viager pour M. VASSELIN. Le Conseil municipal décide de poursuivre les négociations avec l'EPF pour une durée de portage de 15 ans, avec une seule abstention.

Mme le Maire a discuté avec la Fondation de France sur l'avenir de la **salle paroissiale**. Le Conseil municipal décide majoritairement de rénover la salle en une **salle multi-activités polyvalente**. Mme le Maire est chargée de lancer le marché de maîtrise d'œuvre.

Le CM approuve les devis d'installation de **climatisation** pour la Maison communale Alain Velluz, avec des montants spécifiques validés. Le nouvel organigramme des services municipaux, est présenté. La collectivité comptera désormais 18 agents, soit 13,52 équivalents temps plein, au 1^{er} septembre 2023.



Merci à Mme Poor et à M. Ménard, du service technique, pour la décoration de la place du village à l'occasion de la manifestation « Octobre rose »

OUVERTURE DE FRANCE SERVICE PAYS ROCHOIS, ARVE ET SALÈVE

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec Internet ?

Les espaces France Services sont là pour vous accompagner et permettre de rapprocher le service public des usagers.

France Service, c'est un seul et même endroit; le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances Publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Deux lieux sont à votre disposition:

Pays Rochois:
371 avenue de la Gare
La Roche-sur-Foron

Arve et Salève:
Maison Cécile Bocquet
160 Grande rue
Reignier-Esery

Pour prendre rendez-vous:
Tel. 07 49 73 87 45

OUVERTURE FRANCE SERVICE PAYS ROCHOIS, ARVE & SALÈVE

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

	PAYS ROCHOIS	ARVE ET SALÈVE
Lundi	13h30 - 17h	
Mardi	9h - 12h30 13h30 - 17h	
Mercredi		8h30 - 12h30 13h30 - 17h30
Judi	9h - 12h30 13h30 - 17h	
Vendredi		8h30 - 12h30 13h30 - 17h30

Pour prendre RDV :
Par téléphone au 07 49 73 87 45 ou par mail à fs.laroche-reignier@faucignymontblanc.com

fs.laroche-reignier@faucignymontblanc.com

Plus d'infos:

ccpaysrochois.fr/france-services

CONVENTION POUR LA GESTION DU RELAIS PETITE ENFANCE À LA CCPR

Une convention a été signée pour mutualiser la gestion du relais petite enfance, situé à la MJC à la Roche-sur-Foron, entre les Communes d'Arenthon, Amancy, Eteaux et le CCAS de la Commune de la Roche sur Foron.

Ce relais a pour objectifs de faciliter les contacts entre les assistants maternels, les gardes à domicile et les parents; de soutenir la formation, l'animation; proposer un accompagnement administratif aux parents et aux professionnels; animer des temps d'éveil en matinée pour les tout-petits; créer des échanges entre professionnels.

Pajemploi+: Le service Pajemploi+ permet au parent employeur de confier à l'Urssaf service Pajemploi l'intégralité du processus de rémunération de



Signature de la convention le 5 septembre

son salarié et de bénéficier immédiatement des prestations familiales auxquelles il a droit. Pour plus d'informations sur **Pajemploi** fr

SYNDICAT MIXTE DES 4 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES (SM4CC)

Le SM4CC a ouvert un service **Proxi'Vélo** sur le territoire du pays Rochois. 20 vélos à assistance électrique sont disponibles à la location de quelques jours à quelques mois.

Le point de retrait est à la gare de La Roche-sur-Foron.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS (CCPR)

Nous rappelons que les comptes rendus des conseils communautaires de la CCPR sont disponibles à la CCPR ainsi que sur le site internet de la CCPR. Nous ne rappelons ici que les quelques réalisations ou projets de la CCPR de ce semestre passé.

Quelle a été l'actualité de la CCPR ces 6 derniers mois ?

Dans le domaine des **ressources humaines**, un nouveau directeur général des services ainsi qu'une nouvelle directrice financière sont arrivés à la CCPR. Un plan de formation des agents est institué ; les régimes indemnitaires et les modalités des différentes astreintes sont définis. De nouveaux postes à responsabilité sont créés. Les contrats « accroissement temporaire d'activités » ont été remplacés par des contrats saisonniers avec le même volume horaire. Aussi le taux de remboursement des abonnements pour les **déplacements domicile/travail** des agents est passé de 50 à 75 %.

La 3^{ème} tranche des subventions aux associations a été attribuée. À noter qu'une subvention de 4 € par élève est attribuée aux **associations de parents d'élèves (APE)**. Les autres associations subventionnées sont Faucigny Mont-Blanc développement, Mission locale jeune, la fabrique à biclou, la grimpe du Pays Rochois, Foyer de ski de fond de la Chapelle-Rambaud, APE récréation (école Cadoret), APE Chamboux « L » tout, APE Ecole Vaulet, APE les 3 lutins, APE amis des écoles (Saint Pierre), APE sou des écoles de Cornier, et ce pour un total de 60 354 €. Concernant l'octroi des subventions aux associations il est à noter qu'une **convention d'objectifs** a été signée avec les associations « mission locale jeune », « Faucigny Mont-Blanc développement », « la grimpe du Pays Rochois », « la fabrique à Biclou ».

Le **programme de l'habitat (PLH)** de la CCPR a été approuvé, après discussions sur le nombre de logements (340 sur le territoire de la CCPR; 2 voix contre). Il a pour objectif en particulier de contribuer à développer une offre de logements de qualité au plus grand nombre et d'améliorer les logements existants. Via le PLH la CCPR donne une participation financière aux bailleurs sociaux publics ou associations, et aux communes, selon des critères d'attribution spécifiques.

Le versement d'une aide aux agriculteurs impactés par le stationnement illicite des **gens du voyage** a été voté, à hauteur de 800 € par hectare, pour ce qui concerne la contribution de la CCPR.

Dans le cadre du projet de la **ZACOM du Livron**, un groupement de commandes entre la CCPR et la Commune d'Amancy est approuvé pour conduire les études nécessaires à ce projet, qui ne doit pas faire concurrence aux activités commerciales déjà en place, en particulier au centre de La Roche sur Foron.

Le programme « **Petite ville de demain** », engagé par la Commune de La Roche sur Foron, est le sujet d'une convention signée avec la CCPR. Elle permet d'harmoniser ce projet avec ses liens à la CCPR.

Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, **SRADET**, a reçu un avis favorable de la CCPR. Il concerne la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation, le développement et la localisation des constructions logistiques, les dispositions de la loi LOM, la prévention et la gestion des déchets, en particulier.

Une convention est signée avec l'entreprise Déchamboux SA pour le déversement d'eaux usées pré-traitées dans le réseau public d'eaux usées de la CCPR.

Les marchés de **traitements des déchets ménagers** et assimilés de la **déchetterie** ont été attribués à l'entreprise Excoffier et à Eco-TLC Refashion pour la filière des textiles d'habillement, du linge de maison et des chaussures.

La CCPR vient de lancer une étude en vue de la réalisation d'un **schéma de randonnées** sur le territoire du pays Rochois.

Le marché de prestation de nettoyage des bâtiments de la CCPR a été signé avec la Société savoisiennne de nettoyage (96 000 € HT).

Le marché de travaux de reprises d'étanchéité des toitures du complexe sportif de Saint Pierre en Faucigny, a été signé avec l'entreprise APC Etanch' (199 950 € HT).

Concernant le parc d'activités économiques (**PAE des Jourdiés**), la CCPR a sollicité l'Etablissement public foncier de Haute Savoie (**EPF74**) pour procéder à l'acquisition des terrains concernés. Il s'agit d'un portage allongé à sept années.

Le Département a analysé les perspectives de création d'un **abattoir**, vu la vétusté du seul abattoir existant en Haute-Savoie (Megève). Un Syndicat mixte réunissant les EPCI de Haute-Savoie sera créé auquel le Département apportera une subvention à hauteur de 80 %, pour un coût estimé entre 8 et 10 millions d'euros.

Concernant la **ferme de Corbattaz**, le consortium de huit entités a défini de la destiner à un lieu de production maraichère (chantier d'insertion sociale par le travail), de test agricole (expérimentation d'installations), de formation à l'agroécologie et à l'agriculture paysanne, et d'échanges sur les pratiques agricoles et la gestion des ressources. Un **appel à manifestation d'intérêt (AMI)** est déposé par la CCPR.

Le plan de financement du plan nordique a été approuvé (63 770 € HT; demande de subvention faite auprès du Département). Il s'agit de soutenir la pratique du **ski scolaire**, par **l'acquisition d'équipement d'hiver**.

La **convention territoriale globale (CTG)** a été signée afin que les communes d'Arenthon et d'Eteaux puissent solliciter des subventions à la Caisse d'allocations familiales (CAF).

SM3A

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE RETRAIT D'UNE DECHARGE

La convention de partenariat entre l'Etat, la Région, le Département et le SM3A a été signée ce mois d'octobre pour mettre en œuvre le retrait d'une décharge en rive droite de l'Arve, décharge dite RD14, qui se trouve sur la Commune d'Arenthon.

Après ces travaux de retrait de décharge, des travaux de restaurations hydro-morphologiques de l'Arve seront réalisés, sur un linéaire d'environ 1.5 km (incluant les deux rives), pour rendre à l'Arve une surface de divagation d'environ 21.5 Ha. La phase préparatoire a déjà débuté avec les débroussaillages, la création de pistes d'accès, etc. Le retrait des massifs doit se faire en période hivernale, aussi l'excavation, qui va être difficile, va devoir s'échelonner sur trois ou quatre hivers.

Le financement prévu pour l'ensemble de ces travaux s'élève à environ 7 000 000 €, avec une participation de l'Etat (29.5 %), du Département et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (50,5 %). Le SM3A supportera les 20 % restants.

Dans son projet global de restauration de l'Arve, sur ce grand espace, le SM3A prévoit au cours de l'hiver 2024/2025 la restauration de la rivière sur le secteur des Sablons.

BAUX DE PÊCHE

En tant que propriétaire d'étangs situés sur le site Natura 2000 de la vallée de l'Arve, le SM3A, en collaboration avec le comité de pilotage du site, a ciblé certains étangs pour l'activité pêche et a transmis leur gestion par convention à l'AAPPMA du Faucigny.

Ainsi, comme le montre la carte, des étangs sont actuellement accessibles pour les détenteurs d'un permis de pêche en période d'ouverture. Sur les étangs concernés par l'activité pêche, certaines berges restent néanmoins interdites afin de préserver les zones de roselières, lieux de nidification de certains oiseaux comme l'emblématique Blongios nain, très sensible au dérangement.

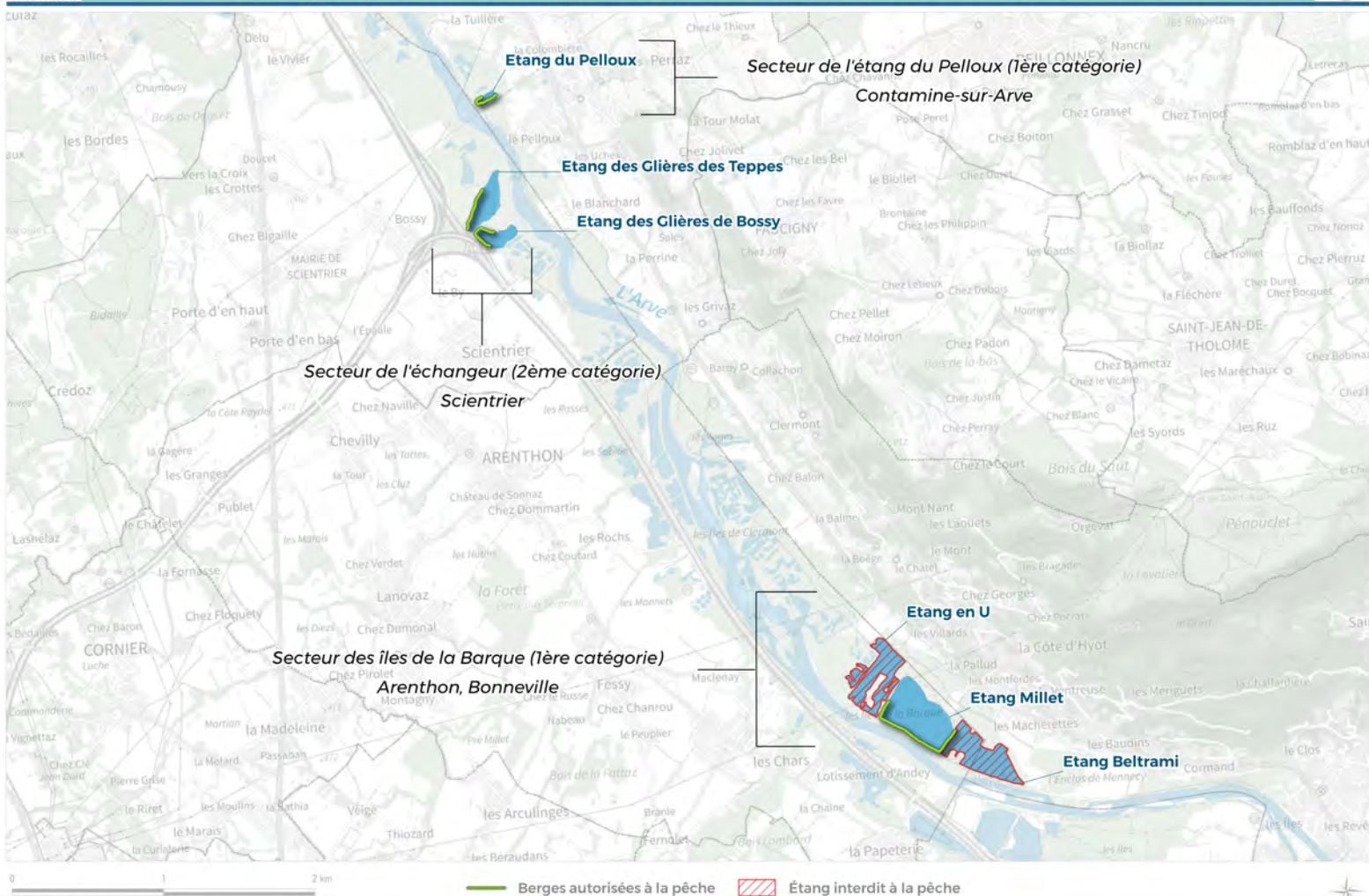
PROJET DES ÎLES DE LA BARQUE

Le SM3A travaille actuellement sur un projet d'aménagement écologique pour le secteur des îles de la Barque, situé sur la commune d'Arenthon, incluant des zones de tranquillité et de préservation de la faune, des zones de pêche, des zones de sensibilisation et d'observation ornithologique.

Ce secteur, abritant de nombreuses espèces rares et étant fortement fréquenté, le projet en cours permettra de concilier la fréquentations du site et les enjeux environnementaux de la zone.



Étangs gérés par l'AAPPMA du Faucigny dans l'espace Borne - Pont de Bellecombe





OUVERTURE D'UN RESERVOIR DE PÊCHE

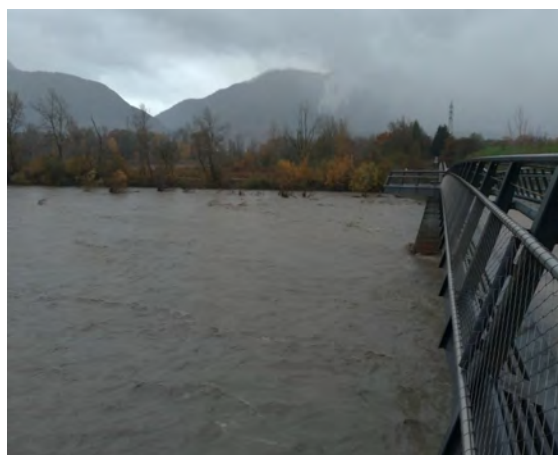
Aussi, et ne concernant pas directement le territoire de la Commune d'Arenthon, le SM3A a inauguré un réservoir de pêche à Toisinges (projet financé par la Région AURA et de Département). Ce projet a été réalisé en collaboration avec la Fédération départementale de pêche et l'AAPPMA du Faucigny. Ce réservoir offre un espace de pêche exceptionnel, sur le lac « aux castors », non loin du siège du SM3A. Il propose une pêche hivernale dans un cadre remarquable.

« Les pêcheur.se.s auront à leur disposition un lac de 6 ha, 750 m de berges pêchables, ainsi que trois pontons de 60 m de long pour pêcher carnassiers et salmonidés. Deux abris avec des tables de pique-nique ont également été installés. Pour en savoir plus sur les modalités d'accès et les tarifs, rendez-vous sur le site de la Fédération de pêche: »

<https://www.pechehautesavoie.com/reservoir-de-toisinges/>

RETRAIT DES EMBÂCLES SUR LE BERNY ET LE NANT DE SION

Concernant la prévention des inondations, le SM3A a procédé au retrait des embâcles produits en particulier par la tempête du 22 juin, sur le Berny et le Nant de Sion.



NATURE ET ENVIRONNEMENT En Pays Rochois



Pensez global, agir local !

NOS THÈMES ET ACTIONS

Mobilité active Protection de la biodiversité
Qualité de l'air Balades naturalistes
Conférences Suivi des enjeux territoriaux

RETROUVEZ NOUS SUR

WWW.NATENV74.FR
 FACEBOOK/NATENV74
 NATENV74@GMAIL.COM



VENEZ NOUS REJOINDRE

Sortie Biodiversité Fin d'année 2023 - 2024

Vendredi 8 décembre en soirée - Les "Étoiles et bruits de la nuit" au col des Fleuries

Vendredi 1 Décembre 18h30
Soirée spéciale, Maison des Associations, Arenthon

Assemblée Générale de l'association
Suivie par une conférence de Christine Gur (FNE74)
"La Faune de la nuit"

Samedi 3 février au matin - La Neige, Miribel, Ajonc

Vendredi 5 avril - Soirée conviviale autour de l'approche raisonnable et raisonnée de la faune sauvage, présentation et échanges avec deux artistes photographes animaliers

Samedi 4 mai au matin - Découvertes des Zones humides & mares dans le site Natura 2000 des Voiron.

Samedi 1 juin au matin - Les Papillons le long des Bords de l'Arve





BIENVENUE À AURÉLIE DUBABYK, PEDICURE-PODOLOGUE

Nous sommes ravis d'annoncer l'arrivée d'Aurélié Dabudyk, pédicure-podologue, à la Maison Médicale du Chef-Lieu à Arenthon. Avec son expertise en matière de soins des pieds et la réalisation d'examens complets de la posture, elle enrichira notre équipe médicale et contribuera à votre bien-être. Les prises de rendez-vous s'effectuent sur **DoctoLib** ou par téléphone 06 33 60 71 96.



JOURNÉE PORTES OUVERTES - COMMERCE D. THABUIS

A l'occasion de la journée « Portes ouvertes » du commerce Thabuis Damien Fruits et légumes, de nombreuses animations étaient présentes.

Tracteurs de tous âges, battage du blé à l'ancienne, jeux pour les petits, casse bouteille pour les plus grands, démonstration de danse country, repas jambon à la broche, bar, le tout en musique avec des chants transnationaux des alpes du Nord.

Comme cette année coïncidait avec la journée du patrimoine, le four à bois de l'ancienne boulangerie familiale a été rallumé.

Le boulanger Frédéric Chopin, amoureux du bon pain au levain, réveilla nos papilles avec un pain d'exception aux saveurs d'antan, et pour les anciens un « souvenir gustatif comme quand on était jeune ».

Différents livres de comptes de Pierre Thabuis (arrière-grand-père de Damien et Mélanie Thabuis) retraçaient l'histoire de ce four ainsi que la « Boulangerie Chevrier (arrière-arrière-grand-père de Damien et Mélanie) au cœur du chef-lieu d'Arenthon au tout début du XXème siècle.

Un grand merci à Damien et à toute l'équipe de bénévoles pour cette belle journée de convivialité.



A l'année prochaine !



Entrepreneurs, auto-entrepreneurs de notre Commune, Afin de présenter les activités économiques de notre village, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez profiter de cette opportunité.

LA BOUTIQUE GOURMANDE DE CÉLINE

Amoureuse éternelle de la cuisine et gourmande de nature, je me suis lancée dans cette aventure de boutique d'épicerie fine ambulante. Ayant débuté avec deux marques, j'ai eu à cœur de diversifier mon panel produits et de privilégier de petits producteurs, je vous propose des produits qui m'ont séduite (épices, huiles, vinaigres, moutardes, thés, tisanes, terrines et pleins d'autres gourmandises!), de production française et artisanale.

Vous trouverez toutes les informations sur mon site www.laboutiquegourmandedeceline.fr et vous pouvez suivre l'actualité sur ma page Facebook "[laboutiquegourmandedeceline](#)".

La famille Thabuis, fruits et légumes sur Arenthon, a la gentillesse de m'accueillir depuis maintenant 2 ans, un samedi par mois. Matinée au cours de laquelle j'ai le plaisir de vous présenter mes trouvailles ! Vous trouverez toutes les dates sur le site internet.

Je serais ravie de vous rencontrer lors de l'une de ces matinées et vous apporter du bonheur dans l'assiette !

La prochaine date : le samedi 23 décembre !!!!!

Ne dit-on pas que la gourmandise est l'art d'utiliser la nourriture pour créer du bonheur ?



CONCOURS DE LA SAINT DENIS

L'agriculture c'est ça aussi !

Le travail et la persévérance ont récompensé Clément Chenal qui a remporté avec Pétunia, élevée au GAEC Le Chenillet, le concours section «jeune vache», du Comice de la foire de la Saint Denis, le 8 octobre à la Roche sur Foron.

Toutes nos félicitations !



AGRICULTURE

Nous donnons la parole aux exploitants agricoles de notre Commune. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez profiter de cette opportunité.

NAISSANCES

Bienvenue à

Alice née le 04/03/2023, fille de Elodie BUTTAY et Cédric BOYER

Valentino né le 29/03/2023, fils de Sara LAVY et Diniz RODRIGUES COELHO

Hugo né le 10/04/2023, fils de Aldjia MOUSSAOUI et Adam CHEVRIER

Léo né le 18/05/2023, fils de Laetitia DUBOIS D'ONNION et Michael GRANDCHAMP

Hugo né le 16/08/2023, fils de Laëtitia CALIMÉ et Alexandre CHARLEUF

Ezekiel né le 07/09/2023, fils de Lise PELAMATTI et Romain GENOUD

Antoine né le 29/09/2023, fils de Nadège BRET et Geoffrey PETIT

La publication de ces informations d'état-civil a été préalablement autorisée par les familles.

Pour toute prochaine publication d'état-civil dans le bulletin municipal, nous vous invitons à remplir un formulaire d'autorisation de publication auprès du Secrétariat de la Mairie si vous souhaitez que paraisse l'avis d'état-civil, à défaut de quoi nous ne pourrions publier les prochaines naissances, mariages ou décès.

L'Agenda

Sur la Commune d'Arenthon et au delà !

TELÉTHON

**Vendredi 8 &
Samedi 9 décembre**
(13h belote)
Scientrier et Arenthon

CONFÉRENCE & AG « La Faune de la Nuit »

Vendredi 1^{er} décembre

Maison des associations
NATENV

LES COULOIRS DE LA NUIT (exposition)

jusqu'au 9 décembre

Bibliothèque

GOÛTER DES AÎNÉS

Judi 14 décembre

Maison des associations
CCAS et Commune

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

NATURE ET ENVIRONNEMENT EN PAYS ROCHOIS (NATENV)

Vendredi 1^{er} Décembre
Maison des associations

COMITÉ DES FÊTES

Samedi 20 Janvier
Maison des associations

FOOT CLUB ARENTHON SCIENTRIER

Samedi 22 juin (FCAS)

VŒUX Mme Le MAIRE

Vendredi 26 janvier
Maison des associations

CONCOURS DE BELOTE

Inscription à 19h30
Concours à 20h30

Vendredi 15 décembre
Repas à 19h

Vendredi 5 janvier
Vendredi 19 janvier

Vendredi 9 février
Vendredi 23 février

Vendredi 8 mars
Repas à 19h
Maison des associations
Comité des fêtes

CONCOURS DE BELOTE

Vendredi 12 janvier
Vendredi 2 février
Vendredi 16 février
Vendredi 22 mars

Maison des associations
Association des parents d'élèves (APE)

CHÂSSE AUX ŒUFS

Mercredi 27 Mars
City stade
APE

RECRÉE DES ÂÎNÉS

Dimanche 21 janvier
Maison des associations
Comité des fêtes

RALLY VTT

Samedi 20 avril
9h Champ de foire
Comité des fêtes

LOTO DU FOOT

Samedi 17 février
Scientrier, FCAS

VILLAGE PROPRE

Samedi 23 Mars
Champ de foire
Municipalité et volontaires

RANDONNÉE DU TERROIR

Samedi 27 avril
Rive droite de l'Arve / La Papéterie
Commune

BOUM DES ENFANTS

Vendredi 12 avril
Maison des associations
APE

REPAS DES ÂÎNÉS

Dimanche 14 avril
Commune

ACCUEIL des NOUVEAUX HABITANTS

Vendredi 31 mai
Maison des associations
Commune

BROCANTE

Dimanche 5 mai
APE

LA R'BIOLLE

11 et 12 mai
Arenthon

FÊTE DE L'ÉCOLE

Samedi 29 juin
APE et Ecoles

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 9 juin

FÊTE DU FOOT

Samedi 22 juin
FCAS